



**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 7 décembre 2023 (18h30)
SALLE MONTGOLFIER-HDV**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Nombre de membres	: 33	
Présents	: 25	
Votants	: 32	
Convocation et affichage	: 01/12/2023	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur	Michel SEVENIER

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAIGNE, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Jérôme DOZANCE, Juanita GARDIER, Claudie COSTE, Danielle MAGAND, Gracinda HERNANDEZ, Michel SEVENIER, Eric PLAGNAT, Catherine MICHALON, Nathalie LUTZ, Lokman ÜNLÜ, Clément CHAPEL, Antoinette SCHERER, Romain EVRARD, Catherine MOINE, Simon PLENET, Louisa GRENOT, François CHAUVIN, Laura MARTINS PEIXOTO, Michel HENRY-BLANC, Vincent DUGUA.

Pouvoirs : Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Catherine MOINE), Maryanne BOURDIN (pouvoir à Romain EVRARD), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Patrick SAIGNE), Jérémy FRAYSSE (pouvoir à Gracinda HERNANDEZ), Antoine MARTINEZ (pouvoir à Clément CHAPEL), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Michel SEVENIER), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Simon PLENET).

Etaient absents et excusés : Jamal NAJI.

CM-2023-253 - PERISCOLAIRE - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION UNIS-CITE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DANS LE CADRE DU PROJET NEO-CITOYENS

Rapporteur : Monsieur Michel SEVENIER

L'association Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes a pour but de faire vivre et développer l'engagement citoyen, la mixité sociale et le respect des différences, en :

- contribuant par tout moyen à développer le service civique ;
- organisant des programmes de service civique collectif, proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances (les volontaires d'Unis-Cité), de consacrer au moins 6 mois de leur vie à mener en équipe des projets au service de la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir et une ouverture sur la citoyenneté ;
- menant toute action destinée à soutenir l'engagement citoyen et sociétal des organisations et des personnes.

Dans le cadre du projet Néo-citoyens porté par Unis-Cité, une convention de partenariat a été signée entre l'Éducation nationale et Unis-cité pour l'intervention de 4 jeunes en service civique sur le temps scolaire afin de développer des projets citoyens dans les deux écoles élémentaires de Font Chevalier et Jean Moulin, classées en Réseau d'éducation prioritaire (REP).

Les jeunes en service civique pourront également intervenir lors des temps périscolaires afin de renforcer les actions menées sur le terrain par les agents municipaux pour favoriser le mieux vivre ensemble.

A cette fin, la Commune d'Annonay et Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes (Antenne Drôme-Ardèche) ont décidé de conclure un partenariat afin d'accompagner les projets des deux écoles élémentaires sur le temps de la pause méridienne, par l'intervention de 4 jeunes volontaires.

Le projet de convention proposé formalise les engagements mutuels entre la Commune d'Annonay et Unis-Cité pour la période du 7 novembre 2023 au 7 juin 2024.

Les coûts liés aux volontaires demeurent à la charge de l'association Unis-Cité.

VU l'avis favorable de la commission générale du 30 novembre 2023

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE de conclure un partenariat du 7 novembre 2023 au 7 juin 2024 avec l'association Unis-cité Auvergne-Rhône-Alpes (Antenne Drôme-Ardèche),

APPROUVE les termes de la convention de partenariat à intervenir, en annexe de la présente délibération,

PRECISE que les coûts liés aux volontaires demeurent à la charge de l'association d'Unis-Cité,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le charge de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 11/12/23
Publié le : 14/12/23
Transmis en sous-préfecture le :
Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire

Simon PLENET

